

1981



NATIONS UNIES/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/36/342

24 juin 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

Trente-sixième session

Point 12 de la liste préliminaire*

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 13	3
II. REUNIONS DU COMITE DE COORDINATION INTERINSTITUTIONS DE LA DECEMNIE	14 - 21	6
A. Troisième réunion du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie	14 - 15	6
B. Quatrième réunion du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie	16 - 21	7
III. DEUXIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES TRANSPORTS, DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLANIFICATION	22 - 44	9
A. Questions d'organisation	22 - 26	9
B. Questions examinées	27 - 40	10
C. Préparation du programme de la deuxième phase de la Décennie (1984-1988)	41 - 44	13
IV. SEPTIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE	45 - 49	17

* A/36/50.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
V. REUNIONS TECHNIQUES CONSULTATIVES	50 - 60	18
A. Réunion technique consultative tenue à Lomé du 8 au 11 juin 1981	51 - 56	18
B. Préparation d'autres réunions techniques consultatives	57 - 60	19
VI. ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES RESULTATS DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE LA DECENNIE	61 - 66	20

ANNEXES

- I. PROJETS FINANCES PAR DES SOURCES EXTERIEURES
- II. CREDITS ALLOUES PAR LES DONATEURS
- III. PREVISIONS BUDGETAIRES POUR LES ACTIVITES
PREPARATOIRES DU PROGRAMME DE SECONDE PHASE
(1984-1988) DE LA DECENNIE
- IV. TEXTE DE LA RESOLUTION 422 (XVI) ADOPTEE PAR LA
CONFERENCE DES MINISTRES DE LA COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE, A SA SEPTIEME REUNION

I. INTRODUCTION

1. Au cours de ses secondes sessions ordinaires de 1979 et 1980, le Conseil économique et social a pris connaissance des actions entreprises et des activités déployées par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à partir de 1978 en collaboration avec les institutions spécialisées et les organisations inter-gouvernementales africaines pour la promotion de la Décennie des transports et communications en Afrique et de son programme d'action pour la première phase de la Décennie (1980-1983). Il a pris note également des étapes franchies dans la mise en oeuvre du programme de la Décennie des transports et communications en Afrique et des résultats acquis, à savoir :

a) Adoption de la stratégie globale pour la mise en oeuvre du programme de la Décennie ainsi que de critères de choix des projets;

b) Programme d'action de la première phase de la Décennie portant sur 771 projets d'un coût global de 9 milliards de dollars des Etats-Unis;

c) Résultats de la Conférence pour les annonces de contributions organisée au profit de la Décennie le 20 novembre 1979 au Siège de l'Organisation des Nations Unies et enseignements à en tirer pour l'exécution du programme de la Décennie et pour le rôle dévolu à la CEA;

d) Efforts de la CEA par des interventions ponctuelles pour la prospection et la mobilisation de fonds;

e) Mise en place d'un mécanisme d'information permettant d'assurer le suivi de la Décennie;

f) Préoccupations de la CEA dans la mise en oeuvre de projets régionaux et sous-régionaux et pour le financement des 221 études spécifiques prévues dans la première phase (1980-1983) et dont l'achèvement avant 1983-1984 conditionnerait le déroulement du programme de la Décennie sans solution de continuité.

2. Le Conseil a pris note de la stratégie globale pour la mise en oeuvre du programme de la Décennie et du programme d'action pour la première phase de la Décennie (E/1979/77, deuxième et cinquième parties) dans sa résolution 1979/61 du 3 août 1979. De même, il est venu au devant des préoccupations de la CEA en approuvant en substance, par sa résolution 1980/46 du 23 juillet 1980, l'organisation de réunions techniques consultatives entre les Etats membres et les bailleurs de fonds. La résolution 1980/46 du Conseil économique et social en date du 23 juillet 1980 a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 35/108; par la même occasion, cette dernière a décidé d'accorder à la CEA un soutien financier de 250 000 dollars des Etats-Unis pour la préparation et l'organisation de ces réunions. Ce soutien est apparu indispensable, l'assistance financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à la CEA pour les activités inhérentes à la mise en oeuvre du programme de la Décennie devant atteindre 2 milliards 165 millions de dollars des Etats-Unis à la fin de 1981; ce montant, qui avait été fixé comme plafond a été jugé insuffisant pour assurer le financement de la préparation et de la tenue des réunions techniques consultatives prévues pour l'exercice biennal 1981-1982

3. Le présent rapport rend compte des événements qui ont marqué le déroulement de la Décennie depuis juillet 1980, ainsi que des actions entreprises et des progrès enregistrés. Il se subdivise en cinq grandes parties portant sur les éléments suivants :

a) Troisième et quatrième réunions du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie;

b) Deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification et préparation du programme de la deuxième phase de la Décennie, 1984-1988;

c) Septième réunion de la Conférence des ministres de la CEA;

d) Préparation des réunions techniques consultatives entre les Etats membres et les bailleurs de fonds :

i) Résultats de la réunion de Lomé;

ii) Préparation des réunions de Yaoundé, Abidjan et Ouagadougou;

e) Analyse de l'ensemble des résultats de la mise en oeuvre du programme de la Décennie.

4. Avant de traiter de ces points proprement dits, certaines actions qui ont marqué la période écoulée et qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de la Décennie devraient être mentionnées.

5. La Commission économique pour l'Afrique a participé à la Conférence pour les annonces de contributions pour les neuf pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADOC) qui s'est tenue à Maputo les 28 et 29 novembre 1980, au profit des projets de transport et communications des neuf pays (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe). Le programme présenté par la SADOC aux bailleurs de fonds était de 1,9 milliard de dollars des Etats-Unis couvrant 96 projets de transport et communications dont 29 sont déjà inclus au programme de la première phase de la Décennie. Les annonces de contributions qui ont été faites pendant la Conférence s'élèvent à 650 millions de dollars des Etats-Unis.

6. La Conférence diplomatique africaine des tarifs aériens s'est tenue au siège de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) à Addis-Abeba du 5 au 12 décembre 1980, en application de la résolution ECA/UNTACDA/RES.79/7 adoptée par la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification à sa première réunion (voir E/1979/77, quatrième partie). Comme suite à la résolution susvisée, le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à sa trente-troisième session ordinaire tenue à Monrovia du 6 au 20 juillet 1979, a adopté la résolution CM/Res.739 (XXXIII) (voir A/34/552, annexe 3), demandant à la CAFAC de prendre, en étroite collaboration avec l'Association des compagnies aériennes africaines, la CEA et l'OUA, les mesures nécessaires pour organiser et instituer une conférence africaine sur les tarifs aériens, institution permanente chargée d'examiner et d'établir les tarifs aériens devant être appliqués par les compagnies aériennes africaines.

/...

7. Conformément aux termes de cette résolution CM/Res.739 (XXXIII), une réunion s'est tenue au siège de la CAFAC au mois de mars 1980, au cours de laquelle les représentants de la CAFAC, de l'OUA, de la CEA et de l'AFRAA ont examiné les principes sur lesquels serait fondée la Conférence africaine des tarifs aériens. Selon tous ceux qui ont participé à cette réunion, la Conférence africaine des tarifs aériens se justifie par l'importance que les Etats membres de l'OUA attachent à la solution, à travers les institutions africaines compétentes, des problèmes qui agitent actuellement les autorités aéronautiques en raison de la conjoncture mondiale préoccupante et vu le contexte réglementaire du transport aérien actuellement caractérisé par le phénomène de déréglementation.

8. A la suite du rapport qui a été fait au Conseil des ministres de l'OUA à sa trente-cinquième session ordinaire tenue à Freetown du 18 au 28 juin 1980, le Conseil a adopté la résolution CM/Res.805 (XXXV) (voir A/35/463 et Corr.1, annexe I) demandant la convocation d'une conférence diplomatique sur l'établissement d'une conférence africaine des tarifs aériens.

9. Une convention portant création de la Conférence africaine des tarifs aériens a été adoptée à la Conférence diplomatique africaine sur les tarifs aériens. Cette convention, qui a été signée par les plénipotentiaires est ouverte à la ratification. Elle entrera en vigueur le trentième jour suivant la date du dépôt du vingt-cinquième instrument de ratification ou d'approbation.

10. Les travaux de la troisième Conférence africaine des télécommunications qui s'est tenue à Monrovia du 8 au 18 décembre 1980, ont concerné essentiellement le réseau de télécommunications panafricain (PANAFTELE) et ont abouti à la conclusion qu'à la fin de la première phase de la Décennie des transports et communications en Afrique, 30 000 km de lignes de transmission de haute performance (20 000 km étant déjà en exploitation) seraient disponibles parallèlement à 16 centres téléphoniques internationaux et 31 centres de télex internationaux additionnels.

11. Le Groupe d'action concertée en faveur du développement de l'Afrique (ACDA) se compose des pays suivants : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

12. Au cours de sa table ronde tenue à Bruxelles le 17 décembre 1980, le Groupe a confirmé qu'il avait l'intention de faire converger les crédits d'aide au développement et à la coopération en Afrique disponibles dans les six pays sur des projets d'impact régional, ses premiers objectifs prioritaires étant :

a) L'achèvement de bout en bout de la route transafricaine Lagos-Mombasa (chef de file : Belgique);

b) La réhabilitation, le développement et l'amélioration des réseaux ferroviaires des pays de l'Afrique australe membres de la SADOE selon le programme soumis à la Conférence pour les annonces de contributions de Maputo (chef de file : République fédérale d'Allemagne).

13. Les pays de l'ACDA se sont félicités de l'institution sous l'égide de la CEA en juillet et décembre 1980 de l'Autorité Lagos-Mombasa installée officiellement à Bangui le 23 février 1981, laquelle sera son interlocutrice privilégiée pour un achèvement rapide de l'axe routier transafricain.

/...

II. REUNIONS DU COMITE DE COORDINATION INTERINSTITUTIONS DE LA DECENNIE

A. Troisième réunion du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie

14. La troisième réunion du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie a eu lieu à Addis-Abeba les 15 et 16 octobre 1980. Cette réunion, qui a groupé 22 participants (institutions de la famille des Nations Unies et des organisations intergouvernementales africaines), a permis :

a) De faire le point de l'avancement du programme d'action de la Décennie et de mettre à jour les informations recueillies par la CEA compte tenu des projets en cours d'exécution ou terminés par les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations intergouvernementales africaines;

b) D'arrêter le mécanisme d'information de la CEA;

c) De désigner les projets de la Décennie susceptibles d'être proposés au PNUD pour financement dans le cadre de son troisième cycle de programmation 1982-1986;

d) De recueillir des suggestions sur les premières réunions techniques consultatives à organiser selon les résolutions 1980/46 du Conseil économique et social et 35/108 de l'Assemblée générale;

e) De répartir les tâches pour la préparation de la deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification fixée en mars 1981. Les participants ont à ce propos suggéré que cette seconde réunion soit mise à profit pour actualiser le programme d'action de la première phase de la Décennie (E/1979/77, deuxième partie), en application du paragraphe 113 de la stratégie globale de la Décennie avec regroupement de projets et identification d'autres, ce qui débouchera sur une refonte du programme d'action pour la première phase de la Décennie (E/1979/77, cinquième partie).

15. Au cours de la réunion, il a été tenté par ailleurs de coordonner et d'harmoniser les études entreprises sur des systèmes de communication régionale par satellite par l'Union africaine des postes et télécommunications (siège Brazzaville) de son côté, l'Union panafricaine des télécommunications (siège Kinshasa) du sien et enfin le groupe UIT/CEA/OUA/UNESCO, cette dernière étude étant financée (à 750 000 dollars des Etats-Unis) par la République fédérale d'Allemagne (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit). Les négociations se poursuivent présentement pour aboutir à un projet unique au niveau régional, objectif recommandé par résolution ECA/UNTACDA/RES.81/17 adoptée entre autres par la deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification.

/...

B. Quatrième réunion du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie

16. Un nombre de participants égal (plus sept observateurs) à celui enregistré à la troisième réunion fut identifié à cette quatrième réunion du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie convoquée par la CEA à Addis-Abeba les 9 et 10 mars 1981 notamment pour la préparation de la deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification.

17. Le Comité a dans ces conditions examiné les documents préparés par la CEA et y a apporté notamment les amendements et compléments d'information sur l'avancement des projets exécutés par les institutions de la famille des Nations Unies et de l'OUA ainsi que par certaines organisations intergouvernementales africaines (la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation commune africaine-mauricienne), ensemble consigné au rapport E/CN.14/TRANS/167.

18. La quatrième réunion du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie avait essentiellement pour objectif la préparation de la deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification. Il y avait par conséquent une similitude entre son ordre du jour et celui préparé pour la Conférence des ministres. Tous les documents élaborés par la CEA en vue de la Conférence des ministres ont d'abord été soumis pour un premier examen et recommandations, à la quatrième réunion du Comité de coordination.

19. La CEA, en tant qu'organisme directeur de la Décennie, se devait de prendre la responsabilité de la préparation des documents à soumettre à la Conférence des ministres. Ces documents ont par la suite été enrichis des apports et commentaires des membres du Comité de coordination. Le Comité a eu à examiner les documents suivants qui lui ont été présentés par la CEA :

a) Rapport sur la mise en oeuvre du programme de la deuxième phase de la Décennie;

b) Mesures à prendre pour un échange d'informations permettant d'assurer le suivi de l'exécution du programme de la Décennie;

c) Mise à jour du programme de la première phase de la Décennie;

d) Recherche de sources de financement complémentaires pour le programme de la première phase de la Décennie;

e) Dispositions en vue de la préparation du programme de la deuxième phase, 1984-1988.

20. Il importe de signaler pour conclure qu'après avoir débattu, le Comité a pris acte par ailleurs :

a) Des priorités poursuivies par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour le développement et la création des écoles de formation en

/...

matière d'aviation civile (personnel navigant, pilotes, mécaniciens) concernant l'école (anglophone) d'Addis-Abeba, le centre (en cours de création) francophone de Franceville-Mvengué, l'Ecole africaine de météorologie et d'aviation civile de Niamey et l'Ecole de l'air de Soroti (Ouganda);

b) Du programme de construction et d'entretien de routes prioritaires secondaires dans le Sahel qui porte sur 3 260 km et dont la mise en oeuvre est assurée par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et qui représente en dépenses d'études 1 million de dollars des Etats-Unis (entièrement couvert) et en coût de travaux 140,7 millions de dollars des Etats-Unis dont 92 millions de dollars des Etats-Unis déjà mobilisés à partir de sources différentes (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne, République fédérale d'Allemagne, Fonds européen de développement, Agency for International Development des Etats-Unis, Agence canadienne pour le développement international, Banque africaine de développement, Pays-Bas, Grande-Bretagne) alors que la participation des pays intéressés (Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) représente quelque 7,4 millions de dollars des Etats-Unis;

c) De l'opportunité d'intégrer au programme de la Décennie le programme SADOX ainsi que celui de l'Organisation du bassin de la rivière Kagera (OBK) pour ce qui est de ses projets de transport et de communications (additionnels);

d) Des propositions de modification de projets et de projets nouveaux de la Communauté économique des pays des Grands Lacs dont il faudra tenir compte lorsque viendra le moment de refondre le programme d'action de la première phase de la Décennie (E/1979/77, cinquième partie);

e) De la proposition de désigner 1983 comme "Année mondiale de communications" avec l'Union internationale de télécommunications comme organisme directeur à charge pour elle de rechercher auprès des Etats africains des contributions financières pour assurer les activités préparatoires à l'Année mondiale avec la recommandation de promouvoir plus spécialement les projets FANAFTTEL inclus dans le programme de la Décennie.

21. Le rapport du Comité sur la quatrième réunion fait l'objet du document E/CN.14/TRANS.167.

III. DEUXIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES
TRANSPORTS, DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLANIFICATION

A. Questions d'organisation

22. La deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification tenue à Addis-Abeba du 16 au 18 mars 1981 a permis de "faire le point" du déroulement de la mise en oeuvre du programme de la Décennie et de lui donner de nouvelles orientations dans le respect de la stratégie globale définie dans la deuxième partie du document E/1979/77. Le rapport de la Conférence figure dans le document E/CN.14/812. La participation importante à cette Conférence de 43 délégations de pays africains, 20 délégations d'institutions spécialisées des Nations Unies et de l'OUA ainsi que d'organisations intergouvernementales, témoigne de l'intérêt que suscite la Décennie des transports et communications, de sa vitalité et de son dynamisme.

23. La Conférence des ministres fut précédée pour sa préparation par :

a) Une réunion (quatrième) du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie, les 9 et 10 mars 1981;

b) Une réunion des experts intergouvernementaux des pays africains du 9 au 15 mars 1981.

24. Ces deux réunions préliminaires portèrent sur un ordre du jour identique, à savoir :

a) Rapport sur la mise en oeuvre du programme de la Décennie;

b) Mesures à prendre pour un échange d'informations permettant d'assurer le suivi de l'exécution du programme de la Décennie;

e) Recherche de sources de financement complémentaire pour le programme de la première phase 1980-1983;

d) Préparation de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement;

e) Actualisation et mise à jour du programme de la première phase de la Décennie;

f) Dispositions en vue de la préparation du programme de la seconde phase, 1984-1988, de la Décennie.

25. Pour la réunion des experts intergouvernementaux, cet ordre du jour était complété par l'examen du rapport du Comité de coordination interinstitutions (document E/CN.14/TRANS/167 daté du 11 mars 1981) alors qu'il devait être traité en substance, en sus des thèmes ci-dessus :

/...

a) Des libertés de l'air en rappel de la résolution ECA/UNTACDA/RES.79/6 adoptée par la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification en mai 1979 (voir E/1979/77, sixième partie);

b) De la Convention issue de la Conférence diplomatique des tarifs aériens qui s'était réunie à Addis-Abeba en décembre 1980 et dont la création fait l'objet de la résolution ECA/UNTACDA/RES.79/7, également adoptée en mai 1979 par la même Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification;

c) De l'Année mondiale des communications (1983) et des implications financières de sa mise en oeuvre;

d) De l'opportunité, voire de la nécessité de coordonner les études d'un système régional de communications par satellite.

26. La Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification eut dans ces conditions à se pencher sur le rapport présenté par les experts ainsi que sur les rapports des deux commissions que les experts avaient constituées, l'une traitant des secteurs transports, l'autre des secteurs communications. Mais avant de le faire, les ministres abordèrent d'abord un important point de l'ordre du jour sur le débat général au cours duquel 26 délégations de pays membres présentèrent le rapport sur la mise en oeuvre du programme de la Décennie sur le plan national, ainsi que certains problèmes qu'ils ont rencontrés.

B. Questions examinées

27. La synthèse des thèmes abordés et des positions qui se sont dégagées des débats peuvent être résumées comme suit :

1. Mise en oeuvre du programme de la Décennie

28. Selon la CEA, les projets couverts d'un financement, à la fin de 1980, étaient au nombre d'environ 120 (dont 44 projets d'études spécifiques) et représentaient en investissement quelque 3,25 milliards de dollars des Etats-Unis. A l'audition, des délégations de 26 pays lors de la Conférence sur l'avancement du programme de la Décennie aux plans national, sous-régional et régional, il est apparu qu'il y avait en fait beaucoup plus de projets en cours d'exécution que connus de la CEA et que les efforts des pays africains à partir de leurs ressources propres étaient mal ou insuffisamment connus. Le mécanisme d'information que la CEA est en train de mettre en place en application de la résolution 391 (XV) d'avril 1980, remédiera à cet état de choses (annexes I et II ci-après).

29. Il a été constaté par ailleurs comme indiqué par les experts que les projets "nationaux" ont pris le pas sur les autres priorités, ceci ayant été reconnu comme dû essentiellement au contexte et aux contraintes pour la mise en oeuvre de la Décennie issus de la Conférence pour les annonces de contributions tenue le 20 novembre 1979 à New York (exécution des projets uniquement sous forme d'accords bilatéraux et multinationaux).

30. Si les idées sur les notions de rentabilité ou de recevabilité des projets proposées par la CEA comme sujet de réflexion ont trouvé un écho favorable, la

proposition des experts de définir avec plus de précision le rôle de la CEA et son action future a reçu l'agrément de la Conférence et fait présentement l'objet de la résolution ECA/UNTACDA/RES.81/12.

2. Mécanisme d'information de la CEA

31. Ce mécanisme recommandé par la résolution 391 (XV) de la Conférence des ministres de la CEA 1/ a été reconnu parfaitement adapté pour assurer le suivi du déroulement de la Décennie. Son haut intérêt est souligné à nouveau au paragraphe 6 de la résolution précitée. Des questionnaires ont été établis à l'intention des pays africains, des pays donateurs et des institutions de financement.

3. Recherche des financements complémentaires

32. La résolution 391 (XV) adoptée par la Conférence des ministres de la CEA propose de nouvelles approches pour la mobilisation des ressources financières pour l'exécution du programme de la Décennie. C'est ainsi que la Conférence des ministres des transports, des communications et de la planification a marqué son accord sur la démarche entreprise par la CEA pour la recherche de financement au profit de la Décennie, sous forme de réunions techniques consultatives entre les Etats membres et les bailleurs de fonds.

33. Les quatre premières réunions suivantes ont été retenues par la Conférence :

- a) Réunion pour les 16 pays de la CEDEAO qui aura lieu à Lomé du 8 au 11 juin 1981 et qui portera sur les thèmes : routes, transports routiers, transports aériens, télécommunications, services postaux;
- b) La deuxième réunion aura lieu à Yaoundé du 28 au 30 septembre 1981 pour les 10 Etats de l'Afrique centrale et portera sur les thèmes : routes, transports routiers, transport par voies d'eau intérieurs;
- c) La troisième réunion aura lieu à Abidjan du 27 au 30 novembre 1981 pour les 25 pays groupés au sein de la Conférence ministérielle pour les transports maritimes des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et portera sur les transports maritimes et les ports;
- d) La quatrième réunion aura lieu du 20 au 23 janvier 1982 à Ouagadougou. Elle concernera toute la région africaine et portera sur les projets ferroviaires.

34. La Conférence a cependant estimé que :

- a) La Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement (BAfD), l'OUA, les institutions spécialisées de l'OUA et des Nations Unies, devraient poursuivre leurs actions respectives dans la recherche des financements (résolution ECA/UNTACDA/RES.81/12, par. 3);
- b) Les pays africains devaient plus intensément se manifester en faveur de la Décennie lors de la Conférence pour les annonces de contributions aux activités de développement organisées annuellement en novembre par les Nations Unies à New York (résolution ECA/UNTACDA/RES.81/15).

1/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1980, Supplément No 7 (E/1980/27), deuxième partie, sect. D.

4. Actualisation et mise à jour du programme de la première phase de la Décennie

35. Explicitement prévue au paragraphe 113 de la stratégie globale, l'actualisation du programme de la Décennie a été jugée opportune, voire nécessaire autant par le Comité de coordination interinstitutions que par des experts de la Conférence. Ceux-ci ont approuvé les propositions faites à ce titre par le Comité de coordination consignées au rapport de ce comité (E/CN.14/TRANS/167). Des projets nouveaux ayant été annoncés par plusieurs délégations, malgré les conseils de prudence en la matière prodigués par le Secrétaire exécutif de la CEA en réunion des experts, il a été convenu que toutes propositions intéressant la mise à jour du programme 1980-1983 devaient être communiquées à la CEA avant le 31 mai 1981, date de forclusion et ceci sous la forme de fiches d'identification du modèle de celles utilisées dans le programme d'action pour la première phase de la Décennie. La résolution ECA/UNTACDA/RES.81/13 se réfère expressément aux dispositions issues en la matière par la réunion des experts.

36. La Commission économique pour l'Afrique a présentement commencé à mettre à jour le programme d'action pour la première phase de la Décennie. Il est à noter qu'à la date du 31 mai 1981, les propositions de projets additionnels des différents pays, identifiés en avril 1981 au cours d'une mission de consultants en Angola, en Guinée équatoriale et à Sao Tomé-et-Principe, pays qui n'avaient pu être visités précédemment par la CEA, ont été pris en considération.

37. A l'occasion des débats sur les sujets exposés ci-dessus, la Conférence a entendu :

a) Un exposé du Secrétaire exécutif adjoint de la CEDEAO soulignant le grand intérêt qu'il y avait à s'appuyer sur les organisations sous-régionales africaines pour la mise en oeuvre du programme de la Décennie et se félicitant de l'initiative dans ce sens prise par la CEA pour la préparation de la réunion technique consultative de juin 1981 à Lomé de concert avec la CEDEAO;

b) Le représentant de la BAFD a déclaré accepter le rôle de direction que la Conférence lui a reconnu dans la recherche des financements que requiert la Décennie. Il a indiqué toutefois que ce rôle ne pourrait être pleinement assumé sans une étroite coopération avec la CEA et l'OUA et a fait état des financements accordés par la BAFD et prévus;

c) Un communiqué de la délégation marocaine sur le projet de liaison fixe intercontinentale Europe-Afrique par le détroit de Gibraltar ainsi que sur la portée et l'intérêt économique d'une telle réalisation pour les pays africains.

38. Le représentant de la BAFD a souligné l'effet multiplicateur des interventions (2,5 fois) de son établissement et rassuré la Conférence sur les possibilités de la BAFD au niveau du marché financier international. En ce qui concerne les notions rentabilité/recevabilité évoquées, la BAFD estime que les bailleurs de fonds ne renonceront pas aux critères de financement des projets et qu'en vue d'assurer le financement des projets insuffisamment rentables pour supporter un taux d'intérêt normal, il pourrait être constitué au niveau de la CEA un fonds de bonification d'intérêt.

5. Autres questions

39. La Conférence des ministres a enfin abordé les autres thèmes de son ordre du jour :

a) Sur les libertés de l'air en recommandant par sa résolution ECA/UNTACDA/RES.81/19 la prise en considération par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA de la résolution ECA/UNTACDA/RES.79/6 en vue de son application immédiate;

b) Sur la ratification par les Etats membres de la Convention issue de la Conférence diplomatique des tarifs aériens tenue en décembre 1980 à Addis-Abeba (résolution ECA/UNTACDA/RES.81/20);

c) Sur l'utilisation en priorité des compétences africaines dans la mise en oeuvre des projets de la Décennie (résolution ECA/UNTACDA/RES.81/16);

d) Sur les facilités de transit à accorder aux pays enclavés (résolution ECA/UNTACDA/RES.81/18);

e) Sur la coopération en matière de projet de communications par satellite qui doit être de mise pour les études en cours entre tous les intervenants, CEA/OUA/UIT/UNESCO/UPAT/UAPT et PNUD, la Conférence demandant entre autres par la résolution ECA/UNTACDA/RES.81/17 l'organisation d'une réunion de coordination susceptible d'aboutir à une harmonisation de toutes les actions entreprises dans ce domaine.

40. La deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification qui s'est tenue à Addis-Abeba du 16 au 18 mars 1981, constitue une importante étape dans la mise en oeuvre de la Décennie; la Conférence a clos ses assises en adoptant son rapport final et en acceptant par acclamation la proposition marocaine de tenir sa troisième réunion en 1983 au Maroc.

C. Préparation du programme de la deuxième phase de la Décennie (1984-1988)

41. Une des questions les plus importantes traitées au cours de la Conférence et qui pour cette raison mérite de faire l'objet d'une mention particulière a trait à la préparation du programme de la deuxième phase (1978-1988) de la Décennie.

42. En admettant que le programme de la première phase (1980-1983) de la Décennie avait été élaboré compte tenu des circonstances de l'époque dans un délai très court pour profiter de l'élan imprimé par la résolution 32/160 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 19 décembre 1977, et stimuler l'intérêt de la communauté internationale, la Conférence a estimé en substance :

a) Que les institutions spécialisées et l'OUA, ainsi que les organisations intergouvernementales africaines devaient s'associer plus étroitement aux préparatifs de la deuxième phase de la Décennie;

/...

b) Que les pays africains devraient, dans les projets à inscrire en seconde phase, faire davantage et plus complètement état de leurs efforts financiers locaux de manière à faire clairement apparaître leurs participations (souvent importantes);

c) Que les Etats membres devraient faire parvenir à la CEA leurs priorités en matière de transports et de communication faisant partie de leurs programmes nationaux;

d) Que l'élaboration du programme de la deuxième phase devrait s'effectuer avec une certaine sécurité, un délai de réflexion suffisant et qu'il convient pour cette raison d'en envisager le démarrage dès octobre 1981;

e) Concernant les modalités à suivre, il a été admis que :

i) Chaque Etat membre établirait son propre programme devant être exécuté durant les années 1984-1988 en indiquant les projets régionaux, sous-régionaux et nationaux. A partir des divers programmes nationaux, la Commission économique pour l'Afrique pourrait établir un plan directeur pour l'ensemble du continent;

ii) Le programme national devrait indiquer :

a) Les projets à financer entièrement à partir des ressources nationales;

b) Les projets qui seraient partiellement financés par le gouvernement, des sources extérieures devant compléter le financement. Le montant du financement aux ressources propres devrait alors être indiqué de façon à faire ressortir le montant du financement extérieur nécessaire;

c) Les projets devant être financés entièrement par des ressources extérieures;

iii) Ces indications devraient également être fournies par les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations intergouvernementales africaines en ce qui concerne les projets régionaux et sous-régionaux dont elles sont responsables;

f) Concernant la fixation des critères :

i) On a approuvé le principe qu'il incombait à chaque pays de fixer les priorités de son programme national. Cependant, en ce qui concerne le programme global de la Décennie, les critères utilisés pour le classement des projets et énoncés dans la stratégie globale de la Décennie (E/1979/77, deuxième partie) par les ministres africains des transports, des communications et de la planification, étaient toujours applicables et le resteraient jusqu'à la fin de la Décennie, à moins qu'ils ne soient modifiés par une autre conférence des ministres;

- ii) Il a été décidé que les Etats membres présenteraient leurs programmes nationaux à la CEA dès le mois d'octobre 1981 pour permettre à cette dernière de coordonner et d'harmoniser tous les projets qui, réunis, constitueraient un programme pour la phase II. La CEA pourrait ainsi envoyer des missions sur le terrain pour arrêter la version définitive du programme avec les pays et établir deux rapports, l'un regroupant des projets devant être financés en partie par les Etats africains et l'autre, des projets devant être financés par des sources extérieures.

43. La Conférence a adopté dans ces conditions le calendrier d'activités suivant :

Octobre 1981 Transmission à la CEA par les pays africains des listes provisoires de projets (phase II)

Définition des besoins des pays en matière d'études et d'évaluation de projets par la CEA (phase II); la CEA enverra des consultants à la demande des pays dans les différentes sous-régions

Cinquième réunion du Comité de coordination inter-institutions

Janvier-juin 1982 Envoi de missions de consultants auprès des Etats membres

Juin 1982 Etablissement par les pays concernés de listes des projets régionaux et sous-régionaux et des projets nationaux à incidences régionales ou sous-régionales en collaboration avec les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales africaines

Transmission et confirmation à la CEA des listes de projets nationaux prévus pour la phase II de la Décennie par les pays

Octobre 1982 Sixième réunion du Comité de coordination inter-institutions et présentation par les institutions des détails du programme de la phase II sous sa forme définitive

Décembre 1982 Etude par la CEA des rapports des consultants, traduction et reproduction de ces rapports

Janvier 1983 Organisation de groupes de travail par modes de transport et de communication et réunion du Comité de coordination inter-institutions de la Décennie en vue d'examiner les projets et de faire des propositions concernant la présentation de ces projets à la troisième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification

/...

- Février 1983 Distribution aux Etats membres des propositions concernant la phase II (liste des propositions de projets)
- Mars 1983 Troisième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification
- Mai 1983 Distribution aux Etats membres du rapport de cette conférence et du programme de la phase II en vue de la préparation de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA et de la seconde session ordinaire de 1983 du Conseil économique et social
- Juillet 1983 Présentation du programme de la phase II à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA et au Conseil économique et social
- Août-octobre 1983 Elaboration des grandes lignes et orientations du programme
- Novembre-décembre 1983 Examen par la CEA des grandes lignes du programme
- Traduction et reproduction du programme de la phase II de la Décennie
- Janvier 1984 Diffusion aux Etats membres et aux bailleurs de fonds potentiels de la version définitive du programme de la phase II de la Décennie

44. Dans la résolution ECA/UNTACDA/RES.81/14 adoptée à ce titre par la Conférence des ministres, l'Assemblée générale a expressément été priée d'apporter son soutien financier à la CEA dans les activités préparatoires à l'élaboration du programme de la seconde phase de la Décennie. La CEA a établi à cette fin un projet de budget dont le montant est arrêté à 1,5 million de dollars des Etats-Unis. Il semble que dans le cadre de son troisième cycle de programmation pour les années 1982 à 1986, le PNUD puisse participer aux activités préparatoires relatives à la préparation du programme de la seconde phase à concurrence de 770 000 dollars des Etats-Unis. Il est demandé au Conseil économique et social d'examiner la possibilité de recommander à l'Assemblée générale de prendre en charge le solde de dépenses prévisibles soit 730 000 dollars des Etats-Unis (pour plus de détails, voir l'annexe III ci-après).

/...

IV. SEPTIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

45. La septième réunion de la Conférence des Ministres de la CEA s'est tenue à Freetown du 6 au 16 avril 1981.

46. Avant de présenter le rapport de la deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification tenue à Addis-Abeba en mars 1981, le représentant du secrétariat a rappelé aux ministres les objectifs de la Décennie des transports et communications en Afrique et la résolution 391 (XV) 2/ adoptée par la Conférence des ministres de la CEA à sa sixième réunion en avril 1980. Parlant de la deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification, il a souligné que cette Conférence avait permis de faire le point des progrès accomplis en ce qui concerne la mise en oeuvre du programme de la Décennie et de lui donner de nouvelles orientations dans le respect de la stratégie globale définie dans la deuxième partie du document E/1979/77. Cette Conférence des ministres avait été précédée, en vue de sa préparation, par la quatrième réunion du Comité de coordination interinstitutions de la Décennie les 9 et 10 mars et une réunion d'experts intergouvernementaux des pays africains du 9 au 15 mars 1981. Il a donné lecture de l'ordre du jour de ces réunions préliminaires et a fait la synthèse des thèmes abordés et des positions qui s'étaient dégagées des débats en mettant l'accent sur la mise en oeuvre du programme de la Décennie, le mécanisme d'information de la CEA, la recherche de sources de financement complémentaire, l'actualisation et la mise à jour du programme de la première phase de la Décennie et la préparation du programme de la seconde phase (1984-1988) de la Décennie.

47. Le représentant du secrétariat a fait état des exposés faits par le Secrétaire exécutif adjoint de la CEDEAO soulignant le grand intérêt qu'il y avait à s'appuyer sur les organisations sous-régionales africaines pour la mise en oeuvre du programme de la Décennie, et le représentant de la BAFD qui avait indiqué que son organisation avait accepté le rôle de direction dans la mobilisation des moyens financiers nécessaires à l'exécution du programme de la Décennie. Il a aussi parlé d'un communiqué de la délégation marocaine sur le projet de liaison fixe intercontinentale Europe-Afrique. En conclusion, le représentant du secrétariat a parlé des 11 résolutions adoptées par la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification à sa deuxième réunion, et tendant à conférer à la CEA des attributions accrues impliquant des tâches considérables. Il a mis l'accent sur le fait que bien que le PNUD ait couvert financièrement les activités de la CEA inhérentes à la mise en oeuvre de la Décennie, les moyens, face à la vaste entreprise et au rôle dévolu à la CEA, étaient nettement insuffisants. Il a terminé en demandant à la délégation du Sénégal de présenter un projet de résolution. Au cours de la discussion qui a suivi, certaines délégations ont apporté des amendements au projet de résolution et ont demandé certains éclaircissements. Le représentant du secrétariat a donné ces éclaircissements et le projet de résolution a été adopté avec les modifications qui y avaient été apportées [résolution 422 (XVI) de la Conférence des ministres (voir annexe IV ci-après)].

2/ Ibid.

48. La Conférence des ministres de la CEA a examiné le rapport de la seconde réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification (E/CN.14/812, E/CN.14/TRANS/169) et l'a approuvé dans son ensemble. Elle a cependant décidé de reporter à fin septembre 1981 la réunion technique consultative de Yaoundé qui était prévue du 23 au 26 juin 1981 pour les 10 pays de l'Afrique centrale ^{3/} et qui doit porter sur les secteurs routes et transports par voies d'eau intérieures.

49. Le texte intégral de la résolution 422 (XVI) adoptée par la Conférence des ministres de la CEA sur la Décennie des transports et communications en Afrique figure à l'annexe IV ci-après.

V. REUNIONS TECHNIQUES CONSULTATIVES

50. Comme suite à la résolution 1980/46 du Conseil économique et social et à la résolution 35/108 de l'Assemblée générale, la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification a approuvé l'organisation de quatre réunions techniques consultatives entre les Etats membres et les organisations intergouvernementales africaines intéressées et les bailleurs de fonds :

a) Réunion sur les routes, les transports aériens, les télécommunications et les postes pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest;

b) Réunion sur les routes et les voies d'eau intérieures pour la sous-région de l'Afrique du centre;

c) Réunion sur les transports maritimes et les ports pour les pays des sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et du centre relevant de la Conférence ministérielle de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les transports maritimes;

d) Réunion sur les chemins de fer pour tous les pays de la région africaine.

A. Réunion technique consultative tenue à Lomé du 8 au 11 juin 1981

51. Préparée par la CEA conjointement avec la CEDEAO, la réunion a traité des thèmes routes (notamment routes transafricaines Lagos-Nouakchott et Dakar-Ndjamena), transports aériens, télécommunications et services postaux selon un programme élaboré en liaison avec les bureaux d'ingénierie Tippetts-Abbett-McCarthy-Stratton (TAMS) et Communications Studies and Planning International Inc. (CSP International) de New York et mis au point avec les experts des 16 pays intéressés de la CEDEAO durant leur présence à Addis-Abeba à l'occasion de la deuxième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification.

^{3/} Burundi, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République-Unie du Cameroun, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Tchad, Zaïre.

52. Le coût de l'intervention TAMS/CSP s'élèverait à 140 515 dollars des Etats-Unis.

53. En substance le programme soumis à la réunion a porté sur :

a) Quarante-huit projets routiers d'un coût estimé à 1 631 690 000 dollars des Etats-Unis, sur lesquels 393 650 000 dollars des Etats-Unis sont acquis;

b) Soixante projets de transport aérien d'un coût estimé à 263 868 000 dollars des Etats-Unis, dont 14 650 000 dollars des Etats-Unis acquis;

c) Douze projets de télécommunication d'un coût estimé à 31 430 000 dollars des Etats-Unis, dont 4 millions de dollars des Etats-Unis mobilisés;

d) Sept projets de formation en matière de communications pour un coût estimé à 18 920 000 dollars des Etats-Unis dont le financement est à rechercher;

e) Quatre projets de radiodiffusion d'un coût estimé à 13 940 000 dollars des Etats-Unis dont 1,7 million de dollars des Etats-Unis sont acquis;

f) Sept projets de services postaux représentant un coût estimé et un crédit à prospecter de 44 220 000 dollars des Etats-Unis.

54. Le programme présenté totalise 138 projets (routes, transports aériens, télécommunications et services postaux) réclamant ainsi pour leur mise en oeuvre un financement d'environ 1,6 milliard de dollars des Etats-Unis (compte tenu des crédits déjà en place).

55. Les projets présentés aux bailleurs de fonds à la réunion de Lomé avaient eu l'approbation de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification. Ces projets ont été adressés aux bailleurs de fonds et aux Etats membres au début du mois d'avril 1981. Au mois de mai 1981 trois missions de sensibilisation dirigées par des ministres africains se sont rendues auprès des bailleurs de fonds pour leur expliquer la portée des réunions techniques consultatives, et leur exposer les programmes.

56. Les résultats de la réunion de Lomé feront l'objet d'un additif au présent rapport.

B. Préparation d'autres réunions techniques consultatives

57. Trois autres réunions ont été programmées.

58. Premièrement, une réunion pour les 10 pays de l'Afrique du Centre qui aura lieu à Yaoundé du 28 au 30 septembre 1981. Les documents pour cette réunion ont été préparés par la CEA avec la collaboration de la firme T. P. O'Sullivan pour un coût de 65 630 dollars des Etats-Unis. Les projets qui seront présentés aux bailleurs de fonds ont été approuvés par la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification. Ces projets ont été

/...

adressés aux bailleurs de fonds et aux Etats membres en avril 1981. Le programme déjà établi porte sur 37 projets routiers (dont six concernent des sections de la route transafricaine Lagos-Mombasa) pour un coût d'environ 4 milliards de dollars des Etats-Unis et sur 22 projets de transport par voies d'eau intérieures estimé à 116 millions de dollars des Etats-Unis. Les ministres africains qui avaient dirigé les missions de sensibilisation préalables à la réunion de Lomé ont dirigé des missions analogues auprès des bailleurs de fonds en mai 1981, en vue de la réunion de Yaoundé.

59. Deuxièmement, une réunion technique consultative pour les projets relatifs aux transports maritimes et aux ports qui doit se tenir à Abidjan du 27 au 30 novembre 1981; le programme est en cours d'établissement mais la finalisation implique le concours d'un service de consultants. Cette réunion portera sur les projets relatifs aux ports et aux transports maritimes des 25 pays que regroupe la Conférence ministérielle de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les transports maritimes.

60. Troisièmement, une réunion technique consultative pour les projets relatifs aux chemins de fer qui aura lieu à Ouagadougou du 20 au 23 janvier 1982. Cette réunion intéresse l'ensemble de la région africaine. Elle sera organisée avec la collaboration de l'Union africaine des chemins de fer et portera sur tous les projets ferroviaires du continent.

VI. ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES RESULTATS DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE LA DECENNIE

61. En conclusion, nous pouvons estimer que l'exécution du programme de la première phase de la Décennie a bien démarré. Des dispositions devraient cependant être prises pour que sa réalisation se poursuive dans de bonnes conditions suivant les objectifs et les priorités qui ont été adoptés à cet effet.

62. Les lignes directrices qui se dégagent de la situation actuelle telle qu'elle apparaît à travers le rapport adopté par le Comité de coordination interinstitutions et la Conférence des ministres visent à :

- a) Une actualisation du programme de la première phase de la Décennie;
- b) La mise en place d'un mécanisme d'information rationnel et systématique;
- c) Un rôle plus important à reconnaître à la CEA dans la programmation et la mobilisation des financements des projets de la Décennie notamment des opérations régionales et sous-régionales.

63. La préparation et la tenue des réunions techniques consultatives de Lomé et de Yaoundé auront absorbé la quasi-totalité des 250 000 dollars des Etats-Unis mis à la disposition de la CEA pour ces réunions. Bien que le PNUD ait couvert financièrement jusqu'ici, comme indiqué ci-dessus, les activités de la CEA inhérentes à la mise en oeuvre de la Décennie, les moyens, face à la vaste entreprise et au rôle dévolu à la CEA, sont nettement insuffisants.

64. L'effectif qui oeuvre pour la Décennie au sein de la Division des transports, des communications et du tourisme de la CEA est limité à trois administrateurs (un coordonnateur assisté de deux adjoints) et à un support en consultants embryonnaire. Le renforcement des centres de programmation multinationale et d'opérations (MULPOCs) comme prévu dans la stratégie globale de la Décennie n'a pu avoir lieu faute de disponibilités financières, de sorte que tous les problèmes de la Décennie restent centralisés à Addis-Abeba.

65. Une adéquation moyens/objectifs s'impose et doit être consciemment ressentie.

66. Il convient de rappeler à cet égard que la Conférence des ministres de la CEA, dans sa résolution 422 (XVI) sur la Décennie pour les transports et les communications en Afrique (voir annexe IV ci-après) a demandé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies "de fournir à la Commission les ressources nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de façon efficace de son mandat en tant qu'organisme directeur au titre de la mise en oeuvre du programme de la Décennie".

ANNEXE I

Projets financés par des sources extérieures
 (En millions de dollars des Etats-Unis)

Sous-secteur	Numéro du projet	Contributions versées par les donateurs	Programme d'action pour la première phase de la Décennie <u>a/</u>
TRANSPORTS			
Routes et transports routiers	32	526 289	1 664 500
Chemin de fer et transports ferroviaires	19	1 812 671	1 929 550
Transports maritimes	8	34 611	66 857
Ports maritimes	30	706 758	1 185 063
Transports aériens	22	98 126	74 340
Transports fluviaux	8	22 720	35 210
Transports multimodaux	1	500	500
Sous-total transports	120	3 201 675	4 956 020
COMMUNICATIONS			
Télécommunications	5	33 977	16 600
Communications par satellite	1	180	180
Radiocommunications	16	15 658	11 750
Services postaux	2	2 330	2 330
Formation de la main-d'oeuvre	1	332	6 120
Sous-total communications	25	52 477	36 980
TOTAL GENERAL		3 254 152	4 993 000

a/ Voir E/1979/77, cinquième partie.

/...

ANNEXE II

Crédits alloués par les donateurs
 (En millions de dollars des Etats-Unis)

Donateurs	Crédits	Donateurs	Crédits
Banque africaine de développement	129 000	BIRD/FED/Nigéria	40 000
Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA)	10 000	CEA/BAD	27 250
Banque européenne d'investissement	13 300	BIRD/FAC/USAID/CEE/Mali	40 000
Banque mondiale	67 100	BADEA/FAC/KF/BIRD/OPEP/Iraq/FED/CEE/BAD/ACDI	19 230
CCCE	23 700	CEE/BIRD/AFESD/Fonds Koweït/Fonds Abu Dhabi	5 600
Chine	500	République fédérale d'Allemagne/BIRD	23 000
Fonds européen de développement (FED)	91 137	PNUD/Norvège	1 757
Fonds saoudite/Belgique	31 504	CEE/Cap-Vert	1 000
FAC	7 450	PNUD/CEA	50
IDA	25 600	Norvège/BADEA/BAD	33 650
Koweït	2 330	BIRD/IDA	62 000
NORAD	9 000	République fédérale d'Allemagne/BAD	84 000
Norvège	4 590	Portugal/Pays-Bas	6 050
OPEP	21 750	France/Belgique/OPEP	31 452
PNUD	18 142	ACDI/FAC/FED/République fédérale d'Allemagne	8 339
Pays-Bas	800	PNUD/CNUCED	500
République fédérale d'Allemagne	197 450	BADEA/Belgique	1 300
Suisse	10 000	UIT/OUA/BAD/CEA	100
US AID	10 000	République fédérale d'Allemagne/BAD/Guinée	11 000
France	38	Norvège/UNESCO	1 700
Belgique	17 500	République fédérale d'Allemagne/UNESCO/France	2 730
Banque mondiale/Fonds Koweït/BADEA	26 000	BAD/FKD/Guinée	14 495
KF/IDA/OPEP/Bénin	22 000	Nigéria	1 437 360
IDA/KFAED/ADF/CEE	11 400	Gouvernements	625 090
OPEP/PNUD/Niger	5 788		
	TOTAL	3 254 152	

ANNEXE III

Prévisions budgétaires pour les activités préparatoires
du programme de seconde phase (1984-1988) de la Décennie

(En dollars des Etats-Unies)

	Total		1982		1983	
	Mois- homme	Montant	Mois- homme	Montant	Mois- homme	Montant
10.00 <u>Personnel du projet</u>						
11.00 Consultants						
11.01 Economiste transports	9	31 500	9	31 500		
11.02 Analyste financier	19	66 500	12	42 000	7	24 500
11.03 Ingénieurs routiers	26	91 000	21	73 500	5	17 500
11.04 Ingénieur des chemins de fer	9	31 500	9	31 500		
11.05 Transport maritime	9	31 500	9	31 500		
11.06 Ingénieurs portuaires	26	91 000	21	73 500	5	17 500
11.07 Transports fluviaux	9	31 500	9	31 500		
11.08 Transports aériens	17	59 500	12	42 000		
11.09 Transports multimodaux	6	21 000	6	21 000		
11.10 Transports par pipe-line	6	21 000	6	21 000		
11.11 Télécommunications	26	91 000	21	73 500	5	7 500
11.12 Satellite-communications	6	21 000	6	21 000		
11.13 Radiodiffusion	17	59 500	12	42 000	5	17 500
11.14 Télévision	17	59 500	12	42 000	5	17 500
11.15 Services postaux	9	31 500	9	31 500		
11.16 Formation en matière de communication	9	31 500	9	31 500		
11.99 Sous-total personnel du projet	207	770 000 <u>a/</u>				
13.00 Support administratif		70 000		45 000		25 000
15.00 Voyage en mission		438 000		400 000		38 000
16.00 Coût des missions		30 000		20 000		10 000
39.00 Réunions		85 000		50 000		35 000
49.00 Equipement		25 000		25 000		
52.00 Reporting costs		62 000		30 000		32 000
59.00 Divers		20 000		10 000		10 000
Sous-total frais généraux		730 000 <u>b/</u>				
99.00 TOTAL GENERAL	207	1 500 000	183	1 220 500	32	279 500

a/ Proposé pour être imputé sur le troisième cycle de programmation du PNUD.

b/ Proposé pour faire l'objet d'une dotation de l'Assemblée générale des Nations Unies.

/...

ANNEXE IV

Texte de la résolution 422 (XVI) adoptée par la
Conférence des ministres de la Commission
économique pour l'Afrique à sa septième réunion

Décennie des Nations Unies pour les transports et les
communications en Afrique

La Conférence des ministres,

Rappelant sa résolution 291 (XIII) du 26 février 1977 a/, la résolution 2097 (LXIII) du 29 juillet 1977 du Conseil économique et social et la résolution 32/160 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1977, sur la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique,

Rappelant en outre sa résolution 391 (XV) du 12 avril 1980 b/, dans laquelle elle réitérait son appel aux Etats membres afin qu'ils accordent le rang de priorité le plus élevé aux projets relatifs aux transports et aux communications adoptés dans le cadre du programme de la première phase de la Décennie, priait les Etats africains de prendre l'initiative de présenter aux différentes sources de financement des demandes de financement des projets retenus pour la première phase et priait également le Secrétaire exécutif d'organiser ... avec des groupes de pays donateurs et les institutions de financement ... des réunions techniques consultatives ... dans le dessein de trouver les ressources financières supplémentaires nécessaires,

Notant avec satisfaction la résolution CM/Res.806 (XXXV) c/ adoptée en juillet 1980 à Freetown par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine et la résolution 1980/46 du Conseil économique et social, en date du 23 juillet 1980, sur la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique,

Notant en outre avec satisfaction la résolution 35/108 de l'Assemblée générale, en date du 5 décembre 1980, sur l'organisation de réunions techniques consultatives destinées à réunir des ressources financières supplémentaires au titre du programme de la Décennie,

a/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, soixante-troisième session, Supplément No 7 (E/5941, troisième partie).

b/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1980, Supplément No 7 (E/1980/27), deuxième partie, sect. D.

c/ Voir A/35/463, annexe I.

/...

Considérant les résultats de la deuxième Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification organisée à Addis-Abeba du 16 au 18 mars 1981 et les résolutions pertinentes adoptées lors de cette conférence,

Rappelant le rôle que doit jouer la Commission économique pour l'Afrique en tant qu'organisme directeur au titre de la mise en oeuvre de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique, tel qu'il est défini au paragraphe 111 de la stratégie globale pour la Décennie, et aux paragraphes 210 à 248 du Plan d'action de Lagos, en vue de la mise en oeuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique d/,

Considérant la nécessité de procéder à une mise à jour régulière du programme de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique,

Tenant compte du fait que le programme pour la seconde phase de la Décennie, qui couvre la période 1984-1988 devrait être élaboré avec beaucoup de soin, avec la participation active des Etats membres, et que son élaboration ne devrait pas être retardée afin de permettre que le programme soit examiné par les bailleurs de fonds,

1. Note avec satisfaction les progrès accomplis à ce jour en ce qui concerne la mise en oeuvre du programme de la première phase de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications (1980-1983);
2. Exprime à l'Assemblée générale sa satisfaction des ressources financières mises à la disposition de la Commission en vue de l'élaboration de la première phase du programme de la Décennie et de l'organisation des réunions techniques consultatives avec les bailleurs de fonds;
3. Exprime également au Programme des Nations Unies pour le développement sa satisfaction pour l'aide appréciable qu'il a accordée à la Commission, permettant ainsi à cette dernière de préparer le programme de la première phase de la Décennie;
4. Exprime en outre aux pays donateurs et aux institutions sa satisfaction de l'assistance apportée à ce jour aux Etats membres en vue de la mise en oeuvre de la première phase du Plan d'action du programme de la Décennie;
5. Approuve la décision de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification, à sa deuxième réunion, autorisant le Secrétaire exécutif à organiser les réunions techniques consultatives suivantes entre les Etats membres et les organisations intergouvernementales africaines intéressées et les bailleurs de fonds :

a) Réunion sur les routes, les transports aériens, les télécommunications et les postes pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest;

b) Réunion sur les routes et les voies d'eau intérieures pour la sous-région de l'Afrique du Centre;

c) Réunion sur les transports maritimes et les ports pour les pays des sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre relevant de la Conférence des ministres responsables des transports maritimes;

d) Réunion sur les chemins de fer pour tous les pays de la région;

6. Note avec satisfaction les progrès accomplis à ce jour par le Secrétaire exécutif, en consultation avec les Etats membres, en ce qui concerne l'organisation de ces réunions techniques consultatives avec les pays donateurs et les institutions financières;

7. Exprime sa reconnaissance aux gouvernements togolais, camerounais, ivoirien et voltaïque d'avoir accepté d'accueillir ces quatre réunions techniques consultatives;

8. Invite les Etats membres et les organisations intergouvernementales intéressés à participer pleinement aux travaux préparatoires et à l'organisation de ces réunions techniques consultatives et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour en assurer le succès;

9. Fait appel aux pays donateurs et aux institutions financières bilatéraux pour qu'ils participent pleinement et de façon concrète aux prochaines réunions techniques consultatives;

10. Invite en particulier la Banque mondiale (BIRD), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et les divers fonds arabes à participer pleinement et de façon concrète à ces réunions techniques consultatives;

11. Invite également les pays non africains du tiers monde à exprimer leur solidarité avec les pays africains en participant à ces réunions techniques consultatives;

12. Demande au Secrétaire exécutif de soumettre un rapport sur les résultats de ces réunions techniques consultatives à la Commission à sa dix-septième session et à la Conférence des ministres, à sa huitième réunion;

13. Charge le Secrétaire exécutif de mettre régulièrement à jour le programme de la première phase de la Décennie en consultation avec les Etats membres et les institutions spécialisées des Nations Unies et organisations intergouvernementales africaines compétentes;

14. Demande en outre au Secrétaire exécutif en collaboration avec le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, de commencer dès que possible l'élaboration du Plan d'action pour la seconde phase de la Décennie;

15. Invite l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement à fournir à la Commission, dans le cadre du troisième cycle de programmation du Programme des Nations Unies pour le développement, les ressources nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la seconde phase du programme de la Décennie;

16. Demande au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de fournir à la Commission les ressources nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de façon efficace de son mandat en tant qu'organisme directeur au titre de la mise en oeuvre du programme de la Décennie.
